Pendant le cours de quatorze années, les R. P. provinciaux, Jean Bonhome et Jean Bassandi travaillèrent puissamment en cette saincte entreprise, assistés des susdits religieux là résidant (1) et des grandes aumosnes et charités des âmes dévotes qu'ils dirigeoient.

En 1421, au mois de mars, le prince Louis, fils aîné dudit duc Amédée, se rencontrant dans Lyon, à la prière du R. P. Bisuntius de Vallibus, provincial, et qui premier avoit donné commencement à cette œuvre, ratifia ladite donation et de plus donna de fondation 400 florins de rente annuelle, en considération que son père n'avoit donné que la place (quoyque grandement riche et puissant à l'égard de la petitesse de ses Etats), sa prudence et magnanimité de courage relevant à l'égal de l'estime des rois et monarques de son temps, auquel, en 1416, l'empereur Sigismond donna le titre de Duc dans le concile de Constance.

En la même année et le 16 de juillet, le sieur de Tournon, Ode, troisième fils de Guillaume IV, seigneur de Beauchastel et Serrières, substitua les P. Célestins de Lyon par son testament en tous ses biens pour un quart et les P. Célestins de Colombier, les P. Chartreux et les P. Bénédictins de l'abbaye de Cluny pour les trois autres quarts, sa fille, dame Magdeleine, épouse du sieur Antoine de Lévi, sieur de Vautmar (2), mourant sans enfants. (Vide au sac 42 les lettres R, 5, 6, 7 et 8.)

⁽¹⁾ En marge: Vivants sous l'obéissance du P. Prieur de Colombier et d'un R. Père vicaire local commandant pour luy, le P. Claude Taillefer, procureur du monastère de Colombier, administrant aussi celle de l'hospice de Lyon pour le temporel.

⁽²⁾ Sans doute, Ventadour.